Trafic de notoriété

Péguy-Pasolini #23

Alors que la vie médiatique française, à peine remise des élections américaines, s'embrasait pour les primaires de la droite et du centre, un objet non identifié, aux allures banales, mais en fait assez inédit, arrivait sur la toile relayé opportunément par le Journal du dimanche du 19 novembre 2016 qui titrait alors : « Deneuve, Binoche, Biolay... Une soixantaine de personnalités[i] disent "stop au Hollande-bashing" ». Le lecteur pouvait penser qu'il s'agissait d'une tribune, mais il s'apercevait qu'il était invité à se joindre à cette soixantaine de célébrités en signant lui aussi, le texte[ii] pour protester contre le traitement infligé au Président de la République par les médias. Il s'agissait donc d'une pétition disponible en ligne sur le site change.org.

Et des gens ont signé. Le 22 novembre au matin, le compteur affichait 5402 personnes et le 29 novembre, il manquait onze signatures pour atteindre le nombre de 7500. Dans le même temps, la pétition en ligne sur le même site en faveur de la libération de Madame Jacqueline Sauvage atteignait plus de trois cent mille soutiens. Ce qui n'est pas grand-chose au regard des scores des vidéos proposées par un certain Jeremstar qui, depuis son bain, interroge les protagonistes de la télé-réalité et qui sont visionnées par plus de 800 000 personnes dont on se prend à espérer qu'elles ne votent pas toutes.

Cette pétition visant à enrayer le « Hollande-bashing » était suffisamment étrange pour que l'on s'y arrêtât.

Qu'y avait-il curieux dans cette initiative ?

Qui avait bien pu avoir cette idée bizarre ?

On imagine en effet mal Catherine Deneuve se réveiller un matin et se dire en écoutant BFM que vraiment, ça suffisait, et appeler derechef Benjamin Biolay pour lui proposer de lancer une pétition pour que cela cessât. Il y avait donc peu de doute que cette initiative relevât d'une sorte de communication politique, qui n'était cependant pas la communication officielle du Président, qui elle, le plus souvent faisait l'effort de s'exprimer dans un français correct.

Car, à lire le texte avec plus d'attention que celle que l'on accorde à ces objets jetables, on s'apercevait assez vite qu'il était écrit « avec les pieds ».

Avec un peu de distance, regardons-le de plus près.

Ce texte comprend quatre paragraphes aux fonctions clairement distinctes : introduction, bilan du mandat, dénonciation, conclusion, et commence par « dès le départ ». L'usage de cette expression, là où l'on attendrait, par exemple, « dès son élection », donne d'emblée au texte un ton assez familier. En outre, les occurrences de cette locution marquent le plus souvent le regret et le reproche. Il est plus fréquent d'entendre que « quelque chose clochait dès le départ » que d'entendre que « tout a été parfait dès le départ ». On notera aussi que commencer un texte par « dès le départ » forme une sorte de redondance qui, certes, n'est pas de mauvais aloi stylistiquement, pour peu que cela ait été souhaité, ce que l'on peine à croire. Le texte se place donc sur le plan de l'affectivité, celui de la « scène », aurait dit Roland Barthes.

Le vecteur qui est utilisé est ainsi celui de l'émotion et tout le texte porte la marque de cette émotion, sinon de cette émotivité. L'une de ces marques est évidemment l'exagération. Elle perce dans le terme « incroyable » comme dans le terme « parfaitement », pour s'épanouir dans « met à mal toutes les institutions de la République ». En effet, le pays n'est pas en proie à la guerre civile et les institutions fonctionnent encore. Certes, la figure présidentielle est médiatiquement et politiquement affaiblie. Le Président n'en exerce pas moins toutes ses prérogatives. Dans la querelle, l'exagération a toujours un objectif, qui est souvent celui de faire oublier l'objet même de la querelle en le noyant dans l'affectivité. C'est bien ici le cas. Le lecteur ne saura rien des raisons, justes ou non, qui ont présidé à ce bashing... présidentiel. Mais peu importe, car la pétition comme genre littéraire s'appuie toujours sur l'émotion, et, le plus souvent la colère et la réprobation. Cette introduction tente donc cette fonction. S'appliquant à un sujet qui ne provoque immédiatement ni colère ni véritable réprobation, le lecteur a l'impression que le texte gonfle ses muscles... pour pas grand-chose et entend soudain le personnage de Calimero s'exclamer que « c'est vraiment trop injuste ».

Mais on sait que la langue, quand on lui impose une forme mal adaptée à son sujet, flanche et trahit le locuteur par quelque solécisme... Le texte n'en est pas avare. C'est ainsi que : « la stature d'homme d'État que François Hollande a parfaitement incarnée » est surtout parfaitement incorrect. En effet, s'il est possible d'avoir une stature d'homme d'État, qui est un usage déjà figuré du terme « stature », il est en revanche non seulement incorrect mais impossible d'incarner une stature.

On a montré ailleurs que la langue ne trébuche jamais par hasard. De fait, la figure d'homme d'État supposée incarnée par François Hollande s'en trouve mise à distance. « Stature » devient une sorte de mot-valise pour « figure + statue » et l'ensemble devient grotesque. On passera sur l'hyperbolique « épouvantable tragédie » à l'aimable redondance. Bref, cette introduction énervée renvoie à l'emportement de salon plutôt qu'à la révolte de barricades.

Bien sûr, après ce premier dérapage syntaxique, la langue devenue folle s'écrit n'importe comment et l'on retournera à l'école primaire pour corriger cette rupture syntaxique classique doublée d'une faute grammaticale : « on n'avait jamais entendu parlé ni retenu... ». Outre que « parler » eût été préférable, on se rappellera que l'on retient un fait - construction directe - quand on entend parler <u>de</u> quelque chose - construction indirecte - et que la coordination sèche des deux verbes n'est donc pas

conseillée, car franchement fautive. Là encore, la langue quand elle déraille révèle la posture du locuteur, qu'elle place ici dans une posture scolaire d'élève pas très doué en grammaire. S'en suit... une fastidieuse liste de réalisations à porter à l'actif du Président. L'élève n'est certes pas bon en grammaire mais il a appris sa récitation.

Intéressons-nous donc à cette liste, non pour en commenter le bien-fondé ni même la réussite, mais en les considérant ensemble en tant que liste. Rien dans le texte ne vient les rassembler, ne vient en faire la synthèse. Ce n'était pourtant pas très difficile, car, les mesures ainsi présentées tendent à davantage de justice sociale. Ce sont, plus ou moins, des mesures « de gauche ». Et c'est alors que l'on remarque que le mot « gauche » n'apparaît qu'une seule fois dans le texte, accolé au mot « droite », mis à égalité avec lui, et décrivant un pauvre président assailli par sa gauche comme par sa droite, et donc au centre. Mais peu importe car, le hiatus n'est pas là, mais dans le fait que le texte pour défendre une personne, qui « a droit au respect comme tout citoyen », fût-elle Président de la République, ce que l'on peut admettre, aligne quelques actes de gouvernement issus d'une action collective et qui, pour avoir été inspirés par le Président, n'ont cependant pas été mis en œuvre par lui. On aurait attendu la dénonciation vigoureuse des attaques *a persona*, allant jusqu'à brocarder, outre la vie privée, le physique présidentiel, à l'instar des propos fielleux distillés dans la presse par son prédécesseur qui avait lui-même subi ce genre d'avanies. On aurait attendu des exemples des vilenies des « médias prédateurs ». Mais rien. Il aura fallu se contenter d'une liste *à la Prévert* d'actes gouvernementaux peinant à dessiner un projet de société qui n'aura pas été décrit.

Revenons à la liste des premiers signataires qui ont mis leur notoriété au service d'un texte aussi mal écrit. On passera en effet sur la répétition des termes « déformé, gommé » à la fin du texte, dont on peine à distinguer s'il s'agit d'une coquille ou d'une tentative maladroite de figure de style.

Ces premiers signataires sont classés en plusieurs catégories : « artistes, sportifs et créateurs, penseurs, chercheurs, entrepreneurs et citoyens indépendants ».

Quelle taxinomie bizarre !

On se demande quelle est la logique qui a présidé à la coordination des sportifs et des créateurs, quand penseurs et chercheurs sont distincts. Mais peu importe, la catégorie qui retient l'attention est évidemment celle des « citoyens indépendants », c'est à dire ceux qui ne sont pas redevables des catégories précédentes. On remarquera tout d'abord que la liste de ces premiers signataires supposés s'enrichit régulièrement de noms, et l'on conviendra donc que certains de ces premiers signataires sont moins « premiers » que d'autres. On pointera ensuite que certains de ces « premiers signataires » ont droit à la précision, entre parenthèses, de leur métier ou de leurs activités, quand cela, pour d'autres, n'est pas précisé. Il est ainsi indiqué que C215 est artiste quand il est admis que tout le monde doit savoir que Bernard Murat est directeur de théâtre. Tout dépend de la population à qui l'on s'adresse, et l'on pourrait objecter que les moins de dix-huit ans connaîtront davantage le premier que le second, qu'en fait personne ne connaît si ce n'est quelque coterie parisienne. On rétablira donc la véritable taxinomie qui se substituera à celle proposée, qui n'est que d'apparence : « gens très célèbres », « gens assez célèbres » et « gens pas célèbres du tout ». On pourrait aussi, parmi la catégorie « gens très célèbres », distinguer « gens vraiment très célèbres » et « gens pas vraiment très célèbres

mais qui se croient très célèbres » ou encore « gens pas célèbres mais qui sont célèbres dans le microcosme culturel parisien ». Mais ce serait la marque d'un raffinement cruel auquel on ne saurait céder.

Le lecteur aura bien sûr compris que la catégorie « gens pas célèbres » recouvre très exactement celle proposée par les auteurs de la pétition sous l'intitulé « citoyens indépendants ».

Cela laisse accroire que la célébrité est source de dépendance, ce qui est sans doute vrai et l'on se demandera donc de quelle dépendance il s'agit. On ne voit pas d'autre dépendance que la dépendance aux médias qui sont les artisans de leur célébrité, que l'on pourra tout aussi bien nommer « notoriété ». On comprend mieux, dès lors, de quoi il s'agit vraiment : des personnalités dépendantes des médias s'insurgent contre ces mêmes médias, qui sont qualifiés de « prédateurs » parce qu'ils auraient un comportement de harcèlement à l'égard d'un homme qui, par ailleurs, est Président de la République.

Pourquoi tout cela sonne-t-il faux ?

C'est qu'une pétition, sauf à ce que ce soit une performance artistique, fait une sorte de promesse à celles et à ceux qui la signent, à savoir que le vœu qui est exprimé puisse être exaucé. Dans le cas qui nous occupe, la presse d'information étant libre, il y a peu de chance qu'aucune pétition change quoi que ce soit au traitement médiatique que subit le Président de la République, fût-il particulièrement mauvais (le traitement). Peut-on vraiment croire, ou même seulement imaginer, que la seule pensée du courroux de Catherine Deneuve va faire dévier la ligne électorale de *Valeurs actuelles* ou de *BFM*, et même de *Libération* ? Évidemment non et aucun des signataires ne le croit sans doute vraiment, sauf à penser qu'ils sont d'une naïveté touchante.

Alors de quoi s'agit-il ?

D'une sorte de préachat, comme le proposent les fabricants de téléphones qui donnent la possibilité de s'inscrire pour figurer parmi les premiers utilisateurs d'un nouveau modèle qui n'est pas encore commercialisé. Les signataires, enfin celles et ceux qui ont une certaine notoriété, préfigurent ce que sera, ce que serait, le comité de soutien du possible candidat à l'élection présidentielle. C'est seulement une sorte de bande-annonce d'un produit dont on a toujours peiné à déceler l'utilité électorale : combien de voix est-ce que cela peut rapporter ? C'est évidemment difficile à mesurer, sauf à effectuer un sondage, ce qui serait un déploiement de moyens disproportionné avec l'enjeu...

Quoique...

Il faudra bien étudier les trafics de notoriété dans le champ politique, qui sont le transfert vers les campagnes électorales de techniques éprouvées dans les campagnes publicitaires. Cela, certes, n'est pas nouveau. De la même façon que des « stars » ont accepté de longue date de vendre du potage, les mêmes ont accepté de s'afficher dans des meetings électoraux. Ce qui est nouveau ici, c'est la forme pétitionnaire, d'une part, et le transfert de notoriété, qui apparaît comme de ce fait comme une « transfusion de notoriété », d'autre-part.

Sur la forme pétitionnaire qui exigerait que les médias « prédateurs » cessent de dire du mal de François Hollande, on maintiendra qu'elle paraît peu adaptée à l'objectif recherché, ou affiché. D'ailleurs, le nombre de signatures n'a pas vraiment décollé. Dans le même temps, sur le même site, 55 000 personnes ont signé pour que les hôpitaux de Paris distribuent leurs repas non consommés aux réfugiés et plus de 60 000 personnes se sont déclaré en faveur de la naturalisation des tirailleurs sénégalais. C'est que le nombre de pétitionnaires dépend, certes, de la force émotionnelle de la pétition, mais aussi de la prédictibilité de son objectif. Si la cause semble d'emblée perdue, peu de chance qu'elle suscite une vague de soutiens, sauf si l'émotion submerge le tout. François Hollande, même harcelé, n'est pourtant pas un bébé-phoque.

Reste l'échange de notoriété. Le soutien affiché de personnalités célèbres dans leur champ d'activité a pour objectif, le plus souvent, de démontrer et d'amplifier la dynamique d'une candidature politique dans la société civile. L'électeur, par un processus d'identification surexploité par la publicité, voudra, lui aussi, recevoir l'onction de notoriété proposée, qui s'effectuera par le rite électoral. Ceci est la théorie. Dans le cas qui nous occupe, ce qui est paradoxal, c'est de faire appel à des personnalités intégrées dans le système de notoriété pour critiquer ce même système de notoriété afin d'enrayer une dynamique négative. Il s'agit donc bien d'une forme de transfusion de notoriété vers quelqu'un qui en manque cruellement, dont on gagera qu'elle a cependant peu de chance de réussir. Il se pourrait même que la transfusion fonctionne *à l'envers* et que le déficit dans l'opinion du Président se propage aux signataires imprudents, qui apparaîtront dès lors comme une petite bande parisienne et parisianiste, ce que l'électorat qui, par ailleurs, vient d'adouber un bourgeois traditionnel de province, abhorre. On ne retiendra donc de cette initiative à contretemps politique qu'elle demeure, dans sa spontanéité naïve, sympathique, ce qui est une façon agréable de dire qu'elle est ridicule.

Pierre OUDART – novembre 2016

[i] STOP AU HOLLANDE - BASHING PREMIERS SIGNATAIRES : Agnès B., Catherine Deneuve, Benjamin Biolay, Juliette Binoche, Irène Jacob, Sylvie Testud, Laure Adler, Patrick Chesnais, Gérard Darmon, Denis Podalydès, Emilie Chesnais, Dominique Besnehard, Jean-Michel Ribes , Mazarine Pingeot , Claudine Nougaret et Raymond Depardon, François Marthouret, Andrée Zana Murat et Bernard Murat, Michel Rotman, Patrick Pelloux (médecin, écrivain) Layla Metssitane (comédienne), Bruno Masure, Dany Dan -Melopheelo et Zoxea (groupe Les Sages Poètes de la Rue), Laurent Hébert (auteur, producteur), Bertrand Van Effenterre (auteur, réalisateur), Touria Benzari (auteure, réalisatrice), Anna Medvecsky (réalisatrice) Gaëlle Bayssière (productrice) Pierre Douglas (journaliste), Rachid Benzine, (islamologue et politologue), David Kodsi (producteur), Florence Muracciole (journaliste), Stephane Distinguin (entrepreneur numérique), Jean Minondo (ingénieur du son), Yohann Diniz (triple champion de France de marche), Jean-Philippe Derosier (professeur de droit public) Sakina M'sa (styliste et entrepreneuse sociale), Evelyne Schapira (ortophoniste), Philippe Lemoine (entrepreneur), C215 (artiste), Nicole Baldet (retraitée), Anne Baveray (consultante), Rachel Khan (auteur), Michel Cantal-Dupart (architecte), Anne-Carole Denès (musicienne), Yves Denès (radiologue, Gerard Cicurel (entrepreneur), Gisela Blanc, Pierre-Emmanuel Guigo (docteur en histoire), Mathieu Sapin (auteur-dessinateur), Françoise Huguier (photographe), Edouard Brézin (physicien), Julie Saavedra, Alex Menu, Leïla Grison, Alexandre Leroy, Laurent Davenas (magistrat honoraire- avocat général à la cour de Cassation), Gilles Achache (entrepreneur numérique) Gabriel Gaultier (entrepreneur), Christian Zerbib (producteur-réalisateur), Christiane Hessel, Dorothée Bellage, Jean-Louis Bianco, Alexandre Bianco, Savannah Macè, Wenceslas Baudrillard, Jean-Marie Cambacérès (président de D12.), Jacqueline Beneix, Guillaume Godard (producteur), Marie-Hélène Bougeret, Fabienne Tsai (auteur, réalisatrice), Charles Gassot (producteur), Christian Carion (réalisateur), Maryvonne Le Meur (productrice), Carole Aoust, Sylvia Mazzeo (psychanalyste), Jean-Yves Lhomeau (journaliste), Christian Lacroix (costumier), Frédéric Boyer (écrivain), Marie d'Ouince, Dominique Miller (psychanalyste), Éric Dussart (producteur), Fethi Benslama (psychanalyste)

[ii] Texte de la pétition en ligne sur le site *Change.org*

« Artistes, sportifs et créateurs, penseurs, chercheurs, entrepreneurs et citoyens indépendants se mobilisent contre le Hollande-bashing et la quasi procédure de destitution anticipée entamée à sa droite comme à sa gauche.

Dès le départ, François Hollande a fait face à un incroyable procès en illégitimité. Ce dénigrement permanent met à mal toutes les institutions de la République et la fonction présidentielle. Il perdure encore aujourd'hui malgré la stature d'homme d'état que François Hollande a parfaitement incarnée, tant dans les crises internationales que lors des épouvantables tragédies que notre pays a traversées.
C'est comme si en 4 ans on n'avait jamais entendu parlé ni retenu tout ce qui été accompli, systématiquement effacé par ce Hollande-bashing : les créations de postes dans l'Éducation Nationale, l'alignement du traitement des instituteurs sur celui des professeurs, l'augmentation du nombre de policiers et de magistrats, les emplois d'avenir, la garantie jeunes, le soutien à l'apprentissage, le compte personnel de formation, le compte pénibilité, la complémentaire santé pour tous, la généralisation du tiers payant, la prime d'activité, la retraite à 60 ans pour les carrières longues, la refondation de l'école, les droits rechargeables à l'assurance chômage, le mariage pour

tous, la sanctuarisation du budget de la culture, le renforcement de l'égalité professionnelle hommes femmes, l'extension de la parité dans les conseils départementaux, le remboursement complet de l'IVG et de la contraception, une meilleure protection des femmes contre le harcèlement sexuel, la mise en œuvre concrète de la transition énergétique, le non cumul des mandats etc… etc … Ajoutons un déficit public passé de 5,1 % en 2011 à 3,5 % en 2015, plus de compétitivité, et plus de marges pour les entreprises pour favoriser les embauches, plus de pouvoir d'achat pour les ménages, moins d'impôts et enfin la diminution amorcée du chômage. Tout cela a été déformé et gommé par des médias prédateurs, transformés en armes de destruction et de diffamation.

Tout cela est ignoré, tout cela est déformé, gommé, remplacé par un procès quotidien, instruit à charge par des injures et des mensonges ignobles.

Nous artistes, sportifs et créateurs, penseurs, chercheurs, entrepreneurs et citoyens indépendants, dénonçons cet acharnement indigne, qui entraine le débat politique dans une dérive dangereuse pour la démocratie.

François Hollande a droit au respect comme tout citoyen, et comme Président de notre République. »